



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.644/3

ONU 
programme pour
l'environnement



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

18 Mai 2026
Français

Réunion consécutive des Groupes de correspondance sur la surveillance de l'Approche Écosystémique (CORMON)
Biodiversité et Pêcheries et sur l'Analyse Économique et Sociale (COR ESA)

En ligne, 11 Juin 2026

Analyse coûts-bénéfices et analyse coût-efficacité – Boîte à outils Excel de Plan Bleu

Plan Bleu RAC
Marseille, 2026

Note du Secrétariat

1. Objet du présent document et résultats attendus

1. Le présent document introduit la boîte à outils interactive Excel de Plan Bleu pour l'analyse coûts-bénéfices (ACB). **Cette boîte à outils est soumise au Groupe de travail pour examen, test et commentaires.** L'objectif principal est d'obtenir des retours concrets des pays concernant l'utilisabilité de l'outil, sa clarté et son adaptabilité aux contextes nationaux. Les parties prenantes sont invitées à tester l'outil sur une mesure pilote et à soumettre des recommandations d'amélioration avant la publication officielle en ligne de la version finalisée par Plan Bleu en 2026.

2. Contexte et double approche analytique

2. La boîte à outils a été initialement développée par Plan Bleu, en collaboration avec un consultant spécialisé, afin de soutenir les parties prenantes régionales dans le cadre du processus de révision des Plans d'Action Nationaux (PAN 2025–2035) mené par MedPol. Cette initiative était pleinement alignée sur l'Approche Écosystémique et visait à fournir aux pays un cadre opérationnel clair pour évaluer les impacts économiques des mesures de réduction de la pollution et atteindre le Bon État Écologique (BEE). En raison des retours positifs reçus concernant son adaptabilité et sa capacité à faire le lien entre évaluation scientifique et élaboration des politiques publiques, son champ d'application est désormais étendu. L'outil est de plus en plus utilisé pour évaluer d'autres interventions environnementales, notamment celles liées à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des pêcheries, permettant ainsi aux décideurs de hiérarchiser les interventions alternatives sur une base objective.

3. Afin de tenir compte de la diversité des actions environnementales et de la disponibilité des données, la boîte à outils propose une approche d'évaluation économique connue sous le nom d'Analyse Coûts-Bénéfices (ACB), un processus systématique qui compare les coûts totaux attendus aux bénéfices totaux attendus d'une ou plusieurs mesures, exprimés en termes monétaires. L'ACB est largement utilisée en économie de l'environnement et dans la planification des infrastructures, car elle permet d'unifier des impacts variés — tels que la santé publique, le tourisme, les pêcheries ou la régulation climatique — dans une mesure monétaire unique. Cette standardisation facilite la justification des investissements majeurs et la comparaison de projets différents sur une base commune. En définitive, l'ACB contribue à garantir que les ressources publiques limitées génèrent les retombées sociétales et environnementales les plus importantes possibles.

3. Champ d'application : les cinq types de mesures

4. Afin de tenir compte de la diversité des actions environnementales, la boîte à outils comprend des modèles dédiés (onglets 1 à 6) préadaptés à cinq grandes catégories de mesures :

- **Techniques** : infrastructures physiques et déploiement de technologies, mettant en balance les investissements initiaux et les bénéfices environnementaux à long terme.
- **Juridiques** : établissement ou mise à jour des lois et normes, permettant aux décideurs d'anticiper les impacts économiques et administratifs des nouvelles réglementations.
- **Économiques** : instruments financiers tels que subventions ou taxes, utilisés pour déterminer les structures d'incitation les plus efficaces afin d'influencer les comportements.
- **Institutionnelles** : réforme des organisations ou des mécanismes de coordination, clarifiant les coûts liés au renforcement des capacités ou à la création de nouveaux organes réglementaires.
- **Politiques publiques** : définition de priorités stratégiques et de plans d'action non contraignants, garantissant que les choix politiques reposent sur des évaluations transparentes des arbitrages.

5. L'outil comprend également :

- **Études de cas exemples (onglets 7 à 9)** : exemples hypothétiques mais réalistes illustrant comment remplir correctement les modèles.
- **Exemples mieux adaptés aux mesures Biodiversité/Pêcheries (onglets 8a et 8b).**
- **Exemples mieux adaptés aux mesures Côtes/Hydrographie (onglets 9a et 9b).**

4. Méthodologie étape par étape et flux de travail

6. Il est essentiel de souligner que la boîte à outils n'est pas une base de données préremplie, mais un outil de travail interactif vierge. **Chaque utilisateur doit y intégrer activement ses propres données locales.** Qu'il s'agisse d'évaluer les coûts (tels que les investissements locaux, les dépenses d'exploitation et de maintenance) ou les bénéfices (tels que l'amélioration des écosystèmes et les revenus attendus), les feuilles de calcul dynamiques reposent entièrement sur les données nationales ou spécifiques au projet recueillies par les parties prenantes à partir d'études de faisabilité, d'autorités locales ou d'entretiens avec des experts.

7. Afin de tenir compte de la diversité des actions environnementales, la boîte à outils comprend des modèles dédiés et vierges (onglets 1 à 6) préadaptés à cinq grandes catégories de mesures. L'application de l'outil à ces différentes catégories permet aux décideurs d'anticiper des impacts variés :

- **Mesures techniques** : elles concernent les infrastructures physiques et le déploiement de technologies. L'outil aide à mettre en balance les investissements initiaux et les bénéfices environnementaux à long terme. *Par exemple, l'ACB peut être utilisée pour comparer des installations décentralisées et centralisées de traitement des eaux usées, démontrant que des unités plus petites et modulaires sont plus rentables dans les zones rurales.*
- **Mesures juridiques** : elles portent sur l'établissement ou la mise à jour de lois, réglementations et normes contraignantes. L'utilisation de l'outil aide les décideurs à anticiper les impacts économiques et administratifs liés à l'application de nouvelles réglementations, en comparaison avec les réductions de risques à long terme. *Par exemple, des réglementations plus strictes sur la pêche peuvent coûter 5 millions d'euros par an à mettre en œuvre, mais l'outil peut montrer que la reconstitution des stocks halieutiques génère des bénéfices écologiques et économiques dépassant 10 millions d'euros sur une décennie.*
- **Mesures économiques** : elles utilisent des instruments financiers tels que les subventions, taxes ou mécanismes de marché afin d'influencer les comportements. L'outil aide à déterminer les structures d'incitation les plus efficaces pour maximiser les résultats environnementaux tout en minimisant les dépenses publiques. *Par exemple, une évaluation économique peut permettre d'identifier quelles techniques aquacoles génèrent le plus faible rejet de nutriments par euro de subvention publique.*
- **Mesures institutionnelles** : elles impliquent la création, la réforme ou le renforcement d'organisations et de mécanismes de coordination. L'outil clarifie les coûts liés au renforcement des capacités, à la formation ou à la création de nouveaux organes réglementaires par rapport à leur efficacité attendue. *Par exemple, l'analyse d'un projet pilote peut démontrer que le passage d'une gouvernance centralisée des aires marines protégées (AMP) à une cogestion communautaire améliore l'efficacité des coûts.*
- **Mesures de politique publique** : elles concernent la définition de priorités stratégiques, de stratégies et de plans d'action non contraignants. L'outil garantit que les choix politiques reposent sur des évaluations transparentes des impacts attendus et des arbitrages, contribuant ainsi à fixer des objectifs réalistes. *Par exemple, un pays peut utiliser l'ACB pour comparer trois stratégies de réduction des déchets marins (incitations économiques, campagnes de sensibilisation ou interdictions), afin d'identifier l'approche la plus rentable.*

Études de cas exemples et orientations (onglets 7 à 9)

8. Étant donné que les utilisateurs doivent saisir leurs propres données localisées, l'outil fournit des orientations détaillées pour les aider à structurer correctement leurs données. Le fichier Excel comprend plusieurs exemples hypothétiques mais très réalistes illustrant précisément comment remplir les modèles et quels indicateurs de substitution utiliser lorsque certaines données spécifiques sont indisponibles :

- **Onglets 7a à 7c** : fournissent des exemples généraux étape par étape d'ACB appliquée à une mesure technique (extension des réseaux d'assainissement), une mesure institutionnelle (renforcement des capacités des compagnies de services publics) et une mesure de politique publique (création d'un parc urbain côtier).
- **Onglets 8a et 8b** : fournissent des exemples spécifiquement adaptés aux **mesures relatives à la biodiversité et aux pêcheries, démontrant comment monétiser des données écologiques complexes.**

- **Onglets 9a et 9b** : fournissent des exemples spécifiquement adaptés aux **mesures relatives aux côtes et à l'hydrographie**.

5. Accès à la boîte à outils

9. Afin de garantir une utilisation appropriée et l'accès à l'ensemble des fonctionnalités, veuillez accéder au fichier interactif via le lien suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ett2vQ9fp83ohUxmOiIOT6POV9-1U4eD/edit?usp=sharing&ouid=106868374783472072994&rtpof=true&sd=true>